



Numéro de l'acte	2022-54-FINFM
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7.1.2

## CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022

### QUESTION N° 2022-54

**FINANCES** : BUDJET PRIMITIF VILLE – EXERCICE 2022

**RAPPORTEUR :**

Monsieur Joël DUQUENOY  
Conseiller Délégué aux finances

---

**Le conseil municipal,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales

La proposition de vote du Budget Primitif 2022 est la suivante :

Le Budget est voté au chapitre.

1- SECTION D'INVESTISSEMENT

Le budget 2021 s'équilibre en investissement à la somme de **10 568126.62 €**

2- SECTION DE FONCTIONNEMENT

Le budget 2021 s'équilibre en fonctionnement à la somme de **12 061289.90 €**

**Après avoir entendu son rapporteur,**

**ARTICLE 1 : VOTE** le Budget Primitif 2022 de la Ville conformément au tableau ci-dessous :

DEPENSES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Chapitre	Libellé		Chapitre	Libellé	
011	Charges à caractère général	2 872 029,21 €	013	Atténuation de charges	235 000,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 850 000,00 €	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	333 000,00 €
014	Atténuation de produits	35 000,00 €	73	Impôts et taxes	<b>8 344 077,97 €</b>
65	Autres charges de gestion courante	1 372 046,00 €	74	Dotations et participations	2 938 211,93 €
66	Charges financières	438 899,98 €	75	Autres produits de gestion courante	160 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	65 500,00 €	76	Produits financiers	1 000,00 €
68	Dotation aux provisions	10 100,00 €	77	Produits exceptionnels	- €
022	Dépenses imprévues	- €	78	Reprise sur provisions	- €
023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00 €	042	Opérations d'ordre transfert entre section	50 000,00 €
042	Opération d'ordre transfert entre section	417 714,71 €	002	Résultats reportés	- €
	<b>Total section</b>	<b>12 061 289,90 €</b>		<b>Total section</b>	<b>12 061 289,90 €</b>
					- €

DEPENSES DE SECTION D'INVESTISSEMENT			RECETTES DE SECTION D'INVESTISSEMENT		
Chapitre	Libellé		Chapitre	Libellé	
16	Emprunts et dettes assimilées	1 212 254,00 €	10	Dotations, fonds divers (hors 1068)	519 569,00 €
20	Immobilisations incorporelles	45 000,00 €	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	4 156 208,11 €
204	Subventions d'équipements versées	10 000,00 €	13	Autres subventions d'investissement	130 000,00 €
2041642	Subventions d'équipements versées CAMPING	48 700,00 €			
21	Immobilisations corporelles	1 310 622,93 €	138	Autres subventions d'investissement	67 500,00 €
23	Immobilisations en cours	4 450 000,00 €	16	Emprunts	1 000 000,00 €
26	Participation	- €	024	Produits des cessions d'immobilisations	- €
27	Autres créances	<b>726 062,00 €</b>	021	Virement de la section de fonctionnement	<b>1 000 000,00 €</b>
040	Opération d'ordre transfert entre section	50 000,00 €	040	Opération d'ordre entre section	417 714,71 €
041	Opérations d'ordre patrimoniales	400 000,00 €	041	Opérations d'ordre patrimoniales	400 000,00 €
RAR	Dépenses	2 166 283,05 €	RAR	Recettes	2 877 134,80 €
001	Résultats reportés - déficit	149 204,64 €	002	Résultats reportés - excédent	
	<b>Total section</b>	<b>10 568 126,62 €</b>		<b>Total section</b>	<b>10 568 126,62 €</b>

**ARTICLE 2 : RAPPELLE** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

**DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

- Votes favorables **16**
- Votes défavorables **3**
- Abstentions **9**

Fait à ARQUES  
Le 13 avril 2022  
Le Maire,  
Benoît ROUSSEL





**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2022**

**Affiché le 15 avril 2022**

L'An Deux Mille Vingt Deux le Douze Avril à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Communautaire de la CAPSO, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le six avril 2022 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date ainsi qu'à la CAPSO.

**Effectif du Conseil Municipal :** Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Hélène FAYEULLE - Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER - Joël DUQUENOY - Catherine LAMOOT - Bernadette BAROUX – Gaëlle ROSE - Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Manuella CAPELLE - Isabelle CLABAUX - Stéphanie BODDAERT - Johnny WALLART - Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Ludovic LELEU - Chloé KOCLEGA - Caroline SAUDEMONT -- Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 25 présents
- 1 absent non excusé
- 0 absents excusés sans pouvoir
- 3 absents excusés avec pouvoir

Mickaël CANLER ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Dominique GODART ayant donné pouvoir à Caroline SAUDEMONT

**Madame Chloé KOCLEGA est nommée secrétaire de séance.**